



# LONS-LE-SAUNIER (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome III (1854)**

*Lons, Lædo , Ledo, Burgus Ledonis, Ledonium, Ledonum, Laudonium, vicus ledonis , villa de Ledone, villa Legdonis, villa Legdonensis, Lædo-Salnerius, Ledon, Ledon-le-Saulnier, Leons, Lunx, Laons, Lons-le-Rotier, Lyon-le-Saulnier, Lons-le-Salnier,*

L'une des principales villes du département du Jura, chef-lieu de département, d'arrondissement et de canton ; à 11 km de Conliège, 11 de Voiteur, 15 de Bletterans, 27 de Louhans, 28 de Poligny, 52 de Dole, 61 de Bourg, 62 de Chalon-sur-Saône, 64 de Saint-Claude par la nouvelle route, 88 de Besançon, 110 de Dijon, 125 de Lyon, 125 de Genève et 443 de Paris ; sous le 46° 40' de latitude, et le 5° 13' de longitude. Altitude : 317<sup>m</sup> au Puits-Salé, et 255<sup>m</sup> au bas de la ville.

Le territoire est limité au nord par Pannessières, Chille , Villeneuve-sous-Pymont et Feschaux ; au sud par Macornay et Montaigu ; à l'est, par Pannessières et Perrigny ; à l'ouest par Montmorot et Courbouzon.

Il est traversé par les routes impériales, n° 78, de Nevers à Saint-Laurent, et 83 de Lyon à Strasbourg ; par les routes départementales, n° 1, de Paris à Lons-le-Saunier ; n° 2, de Chalon en Suisse ; n° 4, de Lons-le-Saunier à Genève, passant par Orgelet, Moirans et Saint-Claude ; n° 16, de Lons-le-Saunier à Poligny, par Voiteur, et 22, de Lons-le-Saunier à Dijon ; par les chemins de grande communication, n° 4, de Lons-le-Saunier à Montfleur ; n° 30, de Lons-le-Saunier à Louhans ; n° 38, de Lons-le-Saunier à Chaumergy ; n° 39, de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent-en-Grandvaux ; par les anciens chemins tirant à Orgelet, à Champagnole et à Lyon ; par la Vallière, le ruisseau de Solvan, le bief des Combes, le canal de la Saline, et plusieurs canaux de dérivation de la Vallière.

Population : en 1614, 389 ménages ; en 1642, après le siège de 1637, 30 habitants ; en 1644, 700 ; en 1790, 6518 ; en 1846, 8781 ; en 1851, 8435, dont 3807 hommes et 4628 femmes; population spécifique par km carré, 1597 habitants.

La ville est divisée en 35 rues et 8 places, comprenant 929 maisons et 2795 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1600.

Vocabulaire : saint Désiré.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Lons a reçu les cotes 5 E 39/413 à /492. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 484 à 540, 3 E 4658 à 4964, 3 E 7654 à 7701, 3 E 8015 à 8042, 3 E 10196 à 10328 et 3 E 11913 à 12116.

Microfilmé sous les cotes :

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastré : exécuté en 1809 : surface territoriale, 591<sup>h</sup> 60<sup>a</sup>, divisés en 1217 parcelles, que

possèdent 1227 propriétaires, dont 275 forains; surface imposable, 558<sup>h</sup>, savoir : 269 en vignes, 123 en terres labourables, 106 en prés, 20 en jardins, 15 en carrières, 15 en sol et cours de bâtiments, 4 en friches, 4 en vergers, 3 en mares, 29 en saussaies, d'un revenu cadastral de 208.185 fr. ; contributions directes en principal, 29.931 fr.

La partie du sol en plaine, est formée de terrain détritique et d'alluvion. Il produit sept fois la semence. On récolte du blé, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, peu d'orge, d'avoine, de chanvre, de foin et de fourrages artificiels. Les coteaux, formés de marnes irisées, de calcaires à gryphites, sont couverts de vignes, dont les produits sont d'une qualité ordinaire. Quelques cantons, bien exposés et cultivés avec soin, donnent des vins blancs et rouges assez estimés.

La population, presque toute adonnée au commerce et à l'industrie, néglige l'agriculture. L'horticulture prend un grand développement dans cette ville. Les melons précoces réussissent parfaitement et commencent à devenir une branche importante d'exportation.

On importe les vingt-neuf trentièmes des céréales et les trois quarts des vins. Le revenu réel des maisons est de 4 pour cent, et celui des autres propriétés, de 2 fr. 25 cent, pour cent.

On trouve sur le territoire, de la marne, du calcaire bleu, du calcaire à gryphites et du calcaire marneux, du gypse, du sel gemme, des schistes bitumineux et des couches de houille à l'état rudimentaire.

Cette ville est le siège de la préfecture, de la 2<sup>e</sup> subdivision de la 7<sup>e</sup> division militaire, de la 13<sup>e</sup> conservation forestière, de la recette générale, d'un tribunal de première instance, composé de deux chambres, de la cour d'assises, d'un tribunal de commerce et d'une justice de paix, des directions des contributions directes, indirectes, de l'enregistrement et des domaines, d'un magasin du timbre et d'un entrepôt des tabacs, d'une conservation des hypothèques, d'une recette ambulante des contributions indirectes, d'une sous-intendance militaire, d'un gîte d'étapes, d'une garnison d'infanterie, de deux brigades de gendarmerie, d'une direction du télégraphe électrique, d'une direction composée des postes, d'un relais de poste aux chevaux, d'une cure cantonale et d'une cure simple, d'une maison de mission, d'une maison de justice, d'une administration de la caisse d'épargne, de la société d'Émulation et du musée départemental.

Elle est la résidence d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, d'un ingénieur ordinaire chargé du service hydraulique, de cinq conducteurs embrigadés ou auxiliaires, et de deux employés secondaires ; d'un conducteur du service hydraulique, d'un agent-voyer en chef et d'un agent-voyer cantonal, d'un inspecteur de l'académie, d'un inspecteur des écoles primaires, d'un inspecteur du service des enfants trouvés, d'un capitaine et d'un lieutenant de recrutement, d'un commandant de place, d'un officier comptable des subsistances militaires, d'un chef d'escadron, d'un lieutenant-trésorier et d'un lieutenant de gendarmerie ; de 14 avocats, 10 avoués, 8 huissiers, 1 commissaire-priseur, 8 notaires ; d'un payeur, d'un vérificateur des poids et mesures, d'un inspecteur, un vérificateur et deux receveurs de l'enregistrement, de deux contrôleurs des contributions directes, de deux contrôleurs, un inspecteur, un receveur principal, un contrôleur de ville et cinq commis des contributions indirectes, d'un contrôleur, un receveur et quatre commis attachés aux salines de Montmorot, d'un préposé en chef de l'octroi, d'un receveur municipal, 1 commissaire de police ; 4 architectes, 3 géomètres, 12 médecins, 1 chirurgien, 6 pharmaciens, 2 vétérinaires, 6 banquiers et 11 agents d'affaires.



Les établissements d'instruction publique se composent du séminaire diocésain, du collège communal, auquel sont annexées une école primaire et une école primaire supérieure, du collège libre tenu par les Frères de Marie, auquel est annexée une école primaire ; d'une école primaire dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, d'une école primaire privée, d'une école protestante pour les enfants des deux sexes, d'une école normale pour les institutrices, à laquelle sont annexées une école primaire et une salle d'asile, d'une école primaire des filles, dirigée par quatre sœurs de l'ordre de la Charité, d'un pensionnat tenu par les sœurs de l'Ordre de Marie, de 6 pensionnats tenus par des institutrices laïques et de 6 garderies pour les enfants au-dessous de six ans.



Les collections scientifiques sont : les archives de la préfecture, la bibliothèque publique et le musée. Il y a un théâtre.

Les établissements de bienfaisance sont : l'hôpital civil et militaire, la maison des Orphelines, la maison de la Charité, la maison de Marie, celle des sœurs garde-malades, le bureau de bienfaisance, la société de Saint-Vincent-de-Paul, la société des dames de la Charité, et celle de secours mutuels. On y ajoutera probablement le dépôt de mendicité, voté en 1884 par le conseil-général.

Industrie : On compte à Lons-le-Saunier, comme soumis à la patente, 1 fabricant d'allumettes chimiques, 2 armuriers, 6 bourreliers, 26 boulangers, 1 fabricant de balances, 2 bottiers, 1 courtier-gourmet-piqueur de vins ; 2 fabricants de casquettes, 6 confiseurs, 11 charpentiers entrepreneurs, 2 fabricants de chaises, 1 fabricant de corsets, 47 cordonniers, 4 coiffeurs, 6 charcutiers, 5 corroyeurs, 10 charrons, 1 fabricant de couvertures en laine, 2 fondeurs de cuivre, 4 cloutiers au marteau, 3 couturières en robes à façon, 1 fondeur de cloches, 2 fabricants de cuves et barriques, 1 carrossier, 4 fabricants de chandelles, 1 doreur sur bois, 2 émouleurs, 4 fabricants d'eau-de-vie, 9 ferblantiers, 1 fabricant de formes, 7 fourniers, 1 fontainier, 3 forgerons, 1 fabricant de franges, 3 glaciers, 8 horlogers, 8 lingères, 1 laveur de cendres, 2 maîtres maçons, 3 modistes, 8 maréchaux-ferrants, 1 métreur de bâtiments, 2 mouleurs de bustes et figures en plâtre, 43 menuisiers, 4 entrepreneurs de maçonnerie, 2 marbriers, 3 entrepreneurs de monuments funèbres, 2 ornemanistes, 2 orfèvres, 4 plafonneurs, 1 peintre en équipages, 2 pâtissiers, 16 plâtriers, 5 perruquiers, 2 tailleurs de pierre, 1 fabricant de parapluies, 2 paveurs, 4 relieurs de livres, 3 sculpteurs, 1 serrurier en équipages, 11 serruriers, 14 sabotiers, 4 selliers-harnacheurs, 1 salpêtrier, 1 fabricant de seaux, 3 tourneurs, 4 tonneliers, 5 maîtres tailleurs, 9 tanneries, 4 entrepreneurs de travaux publics, 4 teinturiers dégraisseurs, 1 tisserand, 2 vitriers, 1 fabricant de vinaigre, 15 voituriers, 1 fabricant de vannerie.

Fabrique de cierges, bougies et chandelles : Elle est établie rue des Salines, et exploitée par M. P.-H. Gousset aîné. Ses produits sont exportés dans le département du Jura et les départements voisins.

Tannerie Ruys : Sur la route de Savagna, près de l'usine à gaz, sont la tannerie et la corroyerie de M. Ruys cadet. Cet établissement, fondé en 1846, occupe chaque jour 50 ouvriers. Les produits, de bonne qualité, sont exportés en France, en Amérique et en Angleterre.

Fonderie de cuivre : Elle est dirigée par M. Petetin, rue des Salines. On y fabrique des pompes à incendie, des pompes à puits, des ustensiles en cuivre de toute nature, et des pièces mécaniques pour les usines.

Fonderie de cloches : Créée en 1827, par M. Dunand, à l'extrémité de la rue des Salines, elle est actuellement exploitée par M. Cauchois-Dunand. Les cloches et les carillons qui sortent de cette fonderie, jouissent d'une réputation bien méritée, et sont exportés dans le Jura, l'Ain, le Doubs, la Haute-Saône, la Côte-d'Or et Saône-et-Loire.





Fonderie de 2° fusion : Ouverte en 1839, à Perrigny, elle a été transférée à Lons-le-Saunier en 1853, à l'extrémité de la rue du Jura. Elle est dirigée avec une grande intelligence par MM. Preney, père et fils, habiles mécaniciens. On y moule et coule toutes les pièces, telles que rampes, balcons, grilles pour tombeaux, engrenages, roues, pièces pour mécaniques, horlogerie, etc. Les matières premières qu'on y emploie proviennent des forges de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or. Cette usine, établie dans des bâtiments neufs et vastes, est destinée à prendre un grand développement.

Atelier de lunetterie : MM. Moret-Bailly et Favre, ont introduit à Lons-le-Saunier, l'industrie de la lunetterie en 1854. L'atelier des hommes est situé rue des Salines, n° 35, et celui des femmes, rue Saint-Désiré. On fabrique annuellement dans cet établissement 200.000 paires de lunettes à tempes, exportées dans toute l'Europe. Les ouvriers sont au nombre de 160. Leur salaire s'élève en moyenne à 2 fr. 80 c. par jour, et celui des enfants à 1 fr. ; aux ateliers de fabrication sont joints des magasins de vente d'instruments de mathématiques et d'optique, d'étuis de lunettes, de tourne-broches, de miroirs d'alouettes, de mesures linéaires en buis, en bois, en cuivre, fer et composition, en ivoire, en étoffes, etc. M. Favre dirige cette maison avec autant d'activité que d'intelligence. Un règlement sévère maintient l'harmonie et la moralité parmi les ouvriers. Lons le Saunier et les campagnes environnantes doivent considérer l'introduction de cette nouvelle industrie comme un grand bienfait.

Bains d'eaux minérales salines : ils ont été fondés en 1849, par l'administration des salines de Montmorot, à la place qu'occupait l'ancien puits salé. Les bâtiments, construits avec goût, au milieu d'un jardin couvert d'arbres, d'arbustes et de fleurs, renferment 27 cabinets, dont un est spécialement consacré aux indigents. On peut y boire l'eau minérale à la source, prendre des bains à vapeur, des bains ordinaires, des bains d'eau salée, des douches ascendantes et saillantes. Les maladies auxquelles les eaux de Lons-le-Saunier procurent du soulagement, qu'elles guérissent complètement, sont les constipations habituelles, les hémorroïdes, l'engorgement du foie et de la rate, l'aménorrhée, la chlorose, la leucorrhée, les catarrhes de la vessie, la gravelle, la paralysie, l'hystérie, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, les maladies des yeux et de la peau, etc. Les résultats de l'analyse chimique de ces eaux, font connaître qu'un litre d'eau contient 10 gr. 298 de chlorure sodique, 0,086 de sulfate sodique, 1 gr. 009 de chlorure magnésique, 1 gr. 090 de chlorure calcique, 1 gr. 861 de carbonate calcique, 0 gr. 388 de carbonate magnésique, 0 g. 124 de carbonate ferreux, 0,048 de silice, 2 gr. 300 d'acide carbonite libre, 0 gr. 842 d'acide sulfurique et de l'iode en petite quantité. L'intensité de minéralisation de ces eaux, et l'énergie de leur action dans certains cas morbides, leur promettent de prendre l'un des premiers rangs parmi les eaux minérales de France.

Bains-Robert : Ils ont été ouverts au public en 1838, et sont situés rue des Casernes. Les bâtiments sont bien construits et entourés d'un beau jardin. L'intérieur est des plus confortables. Il y a dans cet établissement 18 baignoires, et l'on y administre tous les bains médicaux. L'établissement ouvert sur la place, dans la maison Vattageot, renferme 18 baignoires.

Ateliers de sculpture : M. Forestier, sculpteur et statuaire distingué, dont les ateliers sont rue de la Vallière, n° 22, est venu s'établir à Lons le-Saunier en 1830. Dès ce moment, il a exécuté un grand nombre d'ameublements d'églises, tels que bancs, stalles, chaires à prêcher, confessionnaux et beaucoup de statues en pierre, bois et plâtre. Cet artiste excelle surtout dans le genre ogival, dit gothique. M. Bourgeois a aussi un atelier de sculpture et de dorure dans la rue du Jura.

M. Mazoyer, dit Francœur, après avoir exécuté au théâtre de Lons-le-Saunier les travaux de sculpture les plus importants, a ouvert en 1848, dans la rue des Casernes, un atelier de sculpture et de marbrerie, d'où sont sortis de beaux monuments funéraires. M. Dumanèle, près du cimetière, exécute des cheminées, des tombes, des autels, etc. M. Pernot, rue Saint-Lazare, s'occupe spécialement de monuments funèbres.

Fabrique de vins mousseux : M. Eugène Billot dirige, dans la Grande-Rue, une fabrique de vins mousseux, façon Champagne, choisis dans les bons coteaux de l'Etoile et des environs.



Imprimeries et lithographies : M. Fr. Gauthier a l'imprimerie la plus ancienne et la plus importante du département. Il sort chaque année de ses presses un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont périodiques, tels que : la Sentinelle, l'Annuaire et le Messenger du Jura. Il a aussi une lithographie, qui a pris un développement considérable. M. Adolphe Robert, rue Saint-Désiré, a une imprimerie lithographique et typographique. Il s'occupe d'autographie, de chromolithographie, de dessins et plans, d'impressions pour commerce et les administrations, de daguerréotypie, de photographie, d'encadrement et restauration de tableaux et gravures, et du commerce d'objets d'arts et de curiosités. M. Ath. Courbet, publie le Nouvelliste du Jura, journal politique, paraissant deux fois par semaine, et fait des impressions de toute espèce.

Moulins : Les deux moulins de Lons-le-Saunier, situés, l'un dans la rue du Jura, et l'autre dans la rue Neuve, n'ont chacun que deux tournants. Il en existe beaucoup d'autres dans les environs.

Marchés : Il se tient dans cette ville un marché très fréquenté, le jeudi de chaque semaine. On y vend des céréales de toute espèce, du jardinage, des fruits, des volailles, du poisson, du beurre, des œufs et des fromages. L'exportation des volailles et du gibier, achetés à ces marchés, se fait surtout à Saint-Claude, à Lyon, à Besançon et à Genève. Une vente de marée à la criée se fait depuis 1854, tous les vendredis et les samedis, pendant l'hiver.

Foires : Il y a 12 foires, fixées au 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, qui jouissent d'une grande réputation. Elles servent de rendez-vous général aux habitants de la montagne et de la plaine. On y vend des chevaux, des porcs, du bétail à cornes, des moutons, des céréales, des bois de sapins, des fromages, de la boissellerie, des meubles dits de foire, fabriqués dans les montagnes, etc.

Commerce : Le commerce de cette ville porte surtout sur les objets de consommation locale. On y compte comme soumis à la patente, 79 hôtels et auberges, 2 marchands d'alambics, 1 marchand de bois de sciage, 43 bouchers, 26 boulangers, 3 brocanteurs, 3 marchands de bas et de bonneterie, 27 cafetiers, 1 marchand de chasubles, 3 couteliers, 1 marchand de couleurs et de verres, 7 chiffonniers, 1 marchand de charbon de bois, 3 marchands de charbon de terre, 2 marchands de cristaux, 1 marchand de corsets, 1 courtier de bestiaux, 3 marchands de comestibles, 1 marchand de crins, 1 marchand de pains d'épices, 2 marchands d'ébénisterie, 57 marchands d'épicerie, 1 marchand d'eaux minérales factices, 1 marchand d'eaux-de-vie en gros, 4 marchands de fromages en gros, 4 marchands de fromages en détail, 3 marchands de farine, 3 marchands de fer et fonte, 3 marchands fripiers, 1 marchand de glaces et miroirs, 3 marchands de gibier et volailles, 2 marchands d'huile, 2 marchands d'habits neufs, 2 marchands grainetiers, 7 libraires, 4 marchands de lunettes, 1 marchand de laine, 18 loueurs en garni, 2 marchands de liqueurs en gros, 31 marchands de mercerie, 3 marchands de meubles d'occasion, 3 marchands de nouveautés, 3 marchands de poterie de terre, 1 marchand de plâtre et briques, 1 marchand de poisson, 1 marchand de pipes, 3 marchands de plâtre, 4 marchands de parapluies, 5 marchands de planches en gros ou en détail, 6 marchands de papiers, 1 marchand de pierres bleues pour blanchissage, 2 marchands de porcelaine, 11 marchands quincailliers, 2 marchands de sarraux, 1 marchand de sangsues, 2 marchands de tableaux, 1 marchand de tabletterie, 17 marchands d'étoffes, 3 marchands tapissiers, 2 marchands de tournerie, 1 marchand de tamis, 20 marchands de vins en gros, 11 marchands de vins en détail et 1 marchand de vinaigre.

Projet de canal de la Seille à la Saône : Un décret impérial du 18 avril 1806, avait décidé qu'il serait ouvert un canal de la Saône à Lons-le-Saunier, par la rivière de Seille, et que la dépense en serait supportée, moitié par l'Etat et moitié par les fermiers des salines de Montmorot. Les dépenses en furent évaluées à 3 millions. Les habitants de Louhans, effrayés à tort pour leur commerce, de l'ouverture de ce canal, s'entendirent avec les fermiers des salines pour en





retarder l'exécution. Le conseil-général insista en 1821, pour qu'il fût donné suite au projet. On traita en 1823 avec le sieur Parant, pour faire les études préparatoires, et tout se borna là.

Chemin de fer : Un décret du 20 avril 1854, a concédé à la compagnie de Lyon, un chemin de fer de Bourg à Lons-le-Saunier, et un autre de Lons-le-Saunier à Dole ou à Besançon. Ce dernier devra être commencé dans trois ans, et le premier trois ans après.

Voitures publiques et transports : Lons-le-Saunier est le point de départ et d'arrivée d'un grand nombre de voilures publiques. Elles se dirigent sur Lyon et Paris, par Louhans et Tournus ; sur Lyon, par Villars ; sur Chalon-sur-Saône, par Louhans ou Bletterans ; sur Besançon, Morez, Champagnole, Saint-Claude, Orgelet, Clairvaux, Bletterans, Sellières, Poligny, Salins, Dole, Saint-Julien, Saint-Amour, Louhans ; presque toutes sont en correspondance avec d'autres voitures, pour se rendre dans les différentes villes de France. Un service d'omnibus fait plusieurs fois par jour le trajet de Lons-le-Saunier à Conliège. Trois maisons de commissions et de roulage se chargent du transport des marchandises sur tous les points de l'Empire. On trouve en outre, dans cette ville, 8 ou 10 voitures à volonté, et plusieurs loueurs de chevaux et de voilures.

Établissements publics : On compte à Lons-le-Saunier, deux églises paroissiales, un cimetière, l'hôtel de la préfecture, le palais de justice, l'hôtel de ville, la halle aux grains, l'hospice civil et militaire, le grand collège, l'école des frères de la doctrine chrétienne, l'école normale des institutrices, le théâtre, le gazomètre, les prisons, quatre champs de foire, deux casernes d'infanterie, une caserne de gendarmerie, une poudrière, neuf bureaux d'octroi, un abattoir, la promenade, la salle de bal de la Chevalerie, un lavoir public, quatre ponts et deux passerelles, 11 fontaines et 2 borne-fontaines, la bibliothèque et le musée.

Budget : Avant la révolution de 1789, les revenus de la ville n'ont jamais dépassé 20.000 fr. Ils provenaient d'un octroi sur les boulangers et les bouchers, et sur les marchandises de toute nature exposées en vente sur les places, de la location des moulins, des fours et des fonds communaux, d'une rente de 1.000 fr. sur les salines de Salins et de quelques cens. Ils pouvaient à peine suffire aux dépenses ordinaires les plus indispensables.

En 1854, le budget de la commune était fixé, savoir : en recettes ordinaires 105.605 f., extraordinaires 83.200 f. au total, 186.803f, en dépenses ordinaires 73.986 f., extraordinaires 112.816 f., au total, 188.701 f. Excédant des dépenses. 102 f. Il faut remarquer que dans les dépenses extraordinaires de cette année, sont compris 66.602fr. pour la construction de l'école des Frères, et 32.564 fr. pour intérêts et remboursements de différents emprunts. Par contre, nous voyons figurer, sous la rubrique, Recettes extraordinaires, 87.800 fr., produit d'un emprunt, et 11.800 fr. , produit d'un impôt extraordinaire.

Avec des revenus peu considérables, la ville est parvenue à élever de nombreux monuments, à réparer, et embellir ses rues, ses places, et à multiplier ses champs de foires.

Octroi : L'octroi de Lons-le-Saunier porte sur les vins, les spiritueux, la bière, les huiles, le bétail, l'avoine, le foin, la paille, les charbons, les suifs, la cire, les bois travaillés ou non, la chaux, les pierres, le sable, le plâtre, les briques et les tuiles. Il y a 8 bureaux, placés à rentrée des routes de Lyon, de Conliège, de Montaigu, de Besançon, et des chemins de Villeneuve, de Savagna, de Pannessières et de Courbouzon. Il y en a un neuvième dans la rue des Salines, pour la perception des droits sur la bière. Le produit brut de l'octroi s'est élevé en 1852, à 64.000 fr. Le traitement des employés s'élève à 7.770 fr.

Biens communaux : L'église des Cordeliers, celle de Saint-Désiré, le cimetière, l'hôtel de ville, la halle aux grains, les champs de foires des chevaux, des porcs et du bétail à cornes, la promenade et le bâtiment de la Chevalerie, la glacière, le théâtre, le collège, l'école des Frères de la doctrine chrétienne, l'école des filles, dite la Charité, l'abattoir, le pré Clémencey et la côte de Montciel-sur-Montmorot et la côte de Mancy. Les biens-fonds sont d'une surface de 16<sup>h</sup>



Bureau de bienfaisance : Ses revenus ordinaires s'élèvent à 3.780 fr., et proviennent d'intérêts de rentes sur l'Etat et sur particuliers, de droits de concession de terrain au cimetière, de ceux prélevés sur les bals et spectacles. Les secours sont distribués en nature et en argent. Les recettes extraordinaires s'élèvent de 12 à 1500 fr., et proviennent de dons faits par des particuliers.

## NOTICE HISTORIQUE

Lons-le-Saunier se déploie à l'entrée d'un riche bassin qu'arrose la Vallière, et qu'encadre une vaste ceinture de verdoyantes collines et de montagnes pittoresques. Des hauteurs qui le dominent, la vue erre au loin sur de charmants horizons. Ses rues, ses édifices, présentent un aspect tellement moderne, qu'on le croirait né d'hier, si tout ce qui l'entoure ne rappelait son noble passé. Le camp romain de Coldres, l'église de Saint-Étienne, la chapelle de Saint-Désiré, la tour de Montmorot, se dressent encore debout, comme de muets témoins de son antique et glorieuse existence.

Pour bien comprendre l'origine et les développements successifs de cette ville, il ne suffit pas de connaître sa topographie actuelle, il faut se reporter au temps où la civilisation n'avait pas encore effacé les traces du désordre de la nature. Les eaux de la Vallière, se précipitant bruyamment des gorges de Revigny, se répandaient alors sur ses rives incultes ; les terres voisines, beaucoup plus basses qu'elles ne le sont de nos jours, étaient en grande partie submergées. Tout l'espace compris entre les collines de Richebourg, de Pymont et l'éminence de Saint-Désiré, n'était qu'une plaine marécageuse, sur laquelle la rivière, à chaque nouvelle crue, débordait sans obstacle, et laissait des dépôts d'eaux dormantes et de galets. Au nord, plusieurs sources s'unissaient pour former un ruisseau qui gagnait la Vallière, en suivant l'inclinaison du sol. Toutes les hauteurs voisines de ce bassin étaient couvertes de bois, et les loups devaient régner en maîtres dans ces giboyeuses et sauvages retraites.

Les savants ont mis les langues anciennes à la torture pour découvrir l'étymologie du nom de Lons-le-Saunier. Les uns le font dériver du mot celtique *led*, d'autres, du mot latin, *ledo*, qui tous deux signifient *flux de la mer*, par allusion à l'intermittence des sources salifères qui jaillissent sur le territoire. Si la dénomination originale de cette ville avait été inspirée par ce phénomène, elle ne devrait pas avoir d'homonyme en France, et cependant ils y sont si nombreux, qu'il a fallu leur donner des surnoms pour les distinguer. Ainsi, on disait Laon le Cloué, *Clavatum*, Lons-le-Saunier, *Salnerius*. etc. L'opinion de ceux qui, prenant l'effet pour la cause, ont supposé que Lons tirait son nom d'une certaine mesure usitée dans ses salines, n'est pas assez sérieuse pour être discutée. Le nom de *Lons* nous paraît venir du mot celtique *Loon*, qui indiquait un site montueux, élevé au-dessus d'une plaine. Tous les dérivés latins et français de ce mot (*Lugdunum*, *Laudanum*, *Lons*, *Laons*, *Laon*), expriment la même idée. Il est à remarquer que Lyon, Laon, Loyon, près de Saint-Julien, occupent des positions à peu près identiques à celle qu'avait primitivement Lons-le-Saunier.

Longtemps avant l'arrivée des Romains dans notre pays, une bourgade importante se groupait déjà sur le plateau de Richebourg. Des haches en pierre de jade, des instruments en bronze, des monnaies au type grec trouvés dans les environs, l'attestent suffisamment. L'agrément du site, la fertilité du territoire, les avantages qu'il offrait pour la chasse et la pêche, attirèrent les premiers habitants. La découverte de sources salées dans le voisinage, détermina un accroissement rapide de population. De nombreuses voies ne tardèrent pas à relier cette bourgade à celles de Grozon, de Poligny, de Salins, d'Orgelet, aux villes de Besançon, Chalon, Autun, Genève et au midi de la Gaule. Elles attirèrent les marchands étrangers et facilitèrent l'écoulement des produits du sol. L'éducation des chevaux, la préparation des viandes salées, qui s'exportaient non-seulement à Rome et dans toute l'Italie, mais même jusqu'en Grèce, augmentèrent rapidement les richesses de cette contrée. Les relations ouvertes avec des peuples civilisés, adoucèrent les mœurs des



habitants et modifièrent les objets de leur culte. Ils cessèrent de porter leurs hommages à la source sainte du Bief-des-Combes, appelée plus tard la *Fontaine-de-Saint-Martin*, et élevèrent un temple au soleil, à la naissance du ruisseau de Salamanque, qui prit depuis le nom de Solvan, *Solis fanum*. Un collège de druides, chargés de présider aux cérémonies religieuses et d'instruire la jeunesse, s'éleva, à l'ombre d'un bois de chênes, sur le flanc du Mont-Aigu, à la place qu'occupa dans la suite le prieuré de Saint-Martin-de-Chavenay. Les traditions, la disposition des lieux, le vocable du monastère, semblent du moins favoriser cette conjecture. La dénomination de *Louvatan*, que portait jadis une prairie couverte aujourd'hui par la Rue-Neuve, les rues Lafayette, Saint-Antoine et des Charrons, se rapporte à des traditions druidiques bien caractérisées. Le loup éveillait chez les Celtes certaines idées symboliques et leur causait des terreurs superstitieuses. Il était pour eux le symbole d'Osiris et de la Lumière. Ce peuple était persuadé que les druides prenaient à volonté toutes les formes, et qu'ils se changeaient particulièrement en loups. Les villes les plus anciennes, telles qu'Amiens, Blois, avaient leurs rues du *Louvatan*, ou du *Loup qui varonne*.

Loon était dans un état florissant, lorsque, partageant le sort des autres villes de la Séquanie, il passa sous le joug de Rome. Sous cette domination nouvelle, sa prospérité ne fit que s'accroître. Les conquérants commencèrent par latiniser son nom, en l'appelant *Ledo*. Négligeant sa décoration architecturale, ils n'élevèrent sur sa colline ni amphithéâtre, ni thermes, mais ils l'entourèrent d'une ligne de fortifications. Cette enceinte se composait d'une muraille de trois mètres d'épaisseur, flanquée de tours de distance en distance. On en a retrouvé les fondations en 1754, surtout dans la contrée dite à *la Ferté*, mot dérivé de *firmitas*. De la porte au nord, sortait la voie qui se dirigeait sur Besançon. Cette route, connue sous le nom de *Chemin de la Poste*, passait entre la Lième et Pannessières, et se dirigeait par Lavigny au *Gué-Farou*. Elle était protégée, à peu de distance du bourg, par une tour bâtie sur l'éminence du *Châtelet*. De la porte opposée, sortait un autre chemin, qui se dirigeait par Perrigny, Conliège et Revigny, du côté de Clairvaux et d'Orgelet. Il était défendu par un second castel, élevé près du lieu dit *Trans-la-Tour*. L'enceinte devint bientôt trop étroite. De nouvelles habitations se pressèrent sur la pente de la colline de Richebourg, puis autour du réservoir d'eau salée, et s'étendirent successivement sur une partie de l'emplacement actuel de Lons-le-Saunier. La ville se distingua alors en deux quartiers principaux, la *Ville-Haute* et la *Ville-Basse*. Une nouvelle route fut ouverte, pour communiquer avec la colonie de Lyon. Elle franchissait la côte de Montciel et tendait à Coligny par Gevingey, Cesancey, Sainte-Agnès, Vincelles et Rotalier.

Ledo ne tarda pas à occuper un des premiers rangs parmi les villes les plus importantes de la Séquanie. Elle devint le séjour d'un comte, chef civil et militaire, et d'un préposé impérial, pour l'administration des salines. On pourrait presque affirmer qu'elle posséda un sénat en petit, et des consuls, quoique aucun monument ancien ne lui donne le nom de municipe. Elle eut son forum, son palais et ses temples. Le mont Cœlius vit probablement, comme à Besançon, son sommet couronné par de grandes colonnes, qui supportaient les statues des divinités spécialement honorées par les Séquanais. La pierre trouvée à Richebourg, sur laquelle était représenté saint Michel terrassant le diable, fait supposer que le culte de cet archange fut substitué à celui de Mercure. Tout porte à croire que la chapelle bâtie par saint Désiré, remplaça un édifice consacré à Bacchus. L'usage constant d'orner la châsse du saint évêque de feuilles de pampre et de raisins, le privilège revendiqué par les vigneron, de porter cette châsse dans les processions publiques, les cérémonies singulières qui se pratiquaient le jour de la fête patronale, appuient fortement cette opinion. Heureuse sous la domination des empereurs, cette ville s'était assez enrichie par son commerce, pour devenir une proie digne d'exciter la convoitise des conquérants barbares. Leurs premières invasions, au III<sup>e</sup> siècle, firent songer aux moyens de leur résister. Un camp retranché fut construit sur la montagne de Coldres, et on le rattacha à un système complet de fortifications, qui s'échelonnaient sur les deux rives de l'Ain, et sur la route de Poligny à Orgelet. Des tours, élevées sur les collines de Montmorot, de l'Étoile, d'Arlay, de Mont-Orient, de Bornay, de Binans, de Beauregard, permirent aux vigies de se communiquer

par des signaux l'approche des ennemis. Vaines mesures. Ledo disparut en 355, sous le torrent dévastateur des hordes germaniques. On pourrait comparer la ville actuelle à une habitation superposée sur un tombeau ; chaque fois que son sol a été profondément remué, on y a découvert des débris de constructions romaines. On reconnaît sur le plateau de Richebourg, dans un espace étendu, des vestiges d'anciennes voies, et des fondations d'édifices qui coupent la terre en tous sens. On y trouve fréquemment des fragments de tuiles, de petites statues, des médailles, des morceaux de poteries, des ustensiles rappelant une existence, des arts et une civilisation, dont quinze cents ans nous séparent. Les environs du puits salé ne sont pas moins riches en antiquités de tout genre.



Parmi les objets recueillis dans la Ville-Basse, on cite un petit faune de cuivre rouge, couronné de feuillages et finissant en terme; une épingle d'or, surmontée d'une tête coiffée à la grecque; une lampe de terre, sur laquelle le sculpteur s'était plu à graver des feuilles de pampre et un petit génie versant un panier de raisins ; une médaille de Néron, en or, et plusieurs monnaies en bronze, au type de Maximin. En faisant des fouilles pour l'établissement du palais de justice, on a retiré en 1827 et 1828, avec une médaille consulaire et des monnaies d'Auguste, de Nerva, d'Adrien, de Claudius et Tréticus, de Constantin, des vases mutilés de *terra campana*, un trépied de bronze et des meules de moulins à bras. Des travaux entrepris pour la construction du quartier de gendarmerie, sur l'emplacement de l'ancien collège, ont mis au jour une épaisse couche de cendres et de charbon, dont on a retiré de nombreux fragments de poterie fine, ornés de figures ; une multitude de médailles de Nerva, d'Antonin, de Faustine, de Dioclétien et de Constantin ; des urnes cinéraires, des amphores brisées ; un vase de sacrifice en terre ; l'anse d'une aiguière d'airain ; un couvercle en pavillon quadrangulaire, de même métal ; les pieds de deux chaudières de bronze et une sonnette de cuivre ; les tronçons d'un fût de colonne ; deux tombeaux formés de dalles, renfermant les dépouilles de trois guerriers, avec leurs épées et leurs plaques de baudriers, et enfin des pans de murs calcinés. Les ouvriers occupés à creuser le grand canal d'assainissement qui traverse la ville, trouvèrent en 1832, sous la rue Saint-Antoine, une grande quantité de fragments de poterie romaine, mêlés à des morceaux de bois de chêne à demi-brûlés. Une observation curieuse ressort de la profondeur moyenne à laquelle on découvre les ruines de Ledo, c'est que le sol actuel de la ville est élevé de sept mètres au-dessus de son niveau primitif. *Le palatium*, ou résidence du comte, devait occuper la place du séminaire. La grande tour du *Châtelet* ou des Cordeliers en faisait partie. On a trouvé dans le ciment qui liait ses fondations, une médaille de Gallien.

Les débris que nous venons de signaler, suffisent pour démontrer l'importance de Ledo pendant la période gallo-romaine. Si nous voulions chercher d'autres preuves dans les dénominations locales, elles ne nous feraient point défaut. Ainsi, le nom de *Richebourg*, qui est assez généralement resté aux quartiers les plus élevés et les plus anciens des cités gallo-romaines, comme à Besançon et à Crusinie, le champ de Rome, *campus Romæ*, mentionné dans une donation faite en 1165, à l'abbaye du Miroir, la *fontaine de Rome*, sont des souvenirs incontestables du séjour du peuple-roi à Ledo. Cette ville ne figure pas sur les cartes de la Gaule, dressées par les géographes latins, mais on ne peut tirer aucune induction de cette lacune, car combien d'autres, plus importantes encore, ont été omises. Publius Végèce, qui vivait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, est le premier auteur qui nous révèle son existence. Enumérant dans son Art vétérinaire les races de chevaux les plus connues par leur bonté, il vante celles de Ledo; malheureusement, l'authenticité entière du texte de cet auteur est fortement contestée. Nous aurions à remonter beaucoup plus haut, s'il était vrai, ainsi que l'affirment d'anciens manuscrits, que le pape saint Damase eût dit : *Linus plurimos Lædone baptisavit, erat enim baplisterium prope sacellum* ; mais il est évident que le mot *Lædone* a été substitué à celui de *Vesontione*. La légende de saint Lin porte en effet, que ce prélat vint annoncer l'Évangile à Besançon, l'an 54 de l'ère chrétienne ; qu'un tribun de la ville, nommé *Omnasius*, lui donna un terrain pour élever un baptistère et construire une chapelle ; qu'il y convertit quelques habitants, en présence desquels il fit tomber par sa prière une idole adorée dans la ville ; qu'à cause de ce fait, il en fut chassé, et que désespérant de pouvoir amener à la foi ces cœurs endurcis, il retourna auprès de saint Pierre à Rome, et devint son successeur. Il est reconnu depuis longtemps, que la mission de



saint Lin en Séquanie est fabuleuse, et que la lumière de l'Évangile ne pénétra dans cette province qu'au 11<sup>e</sup> siècle. Il y a eu à Besançon un évêque du nom de Lin, mais la durée de son épiscopat et la place précise qu'il doit occuper dans les catalogues, sont encore des problèmes. On sait seulement qu'il vivait au III<sup>e</sup> siècle. Il est très probable que ce prélat n'est pas venu à Lons-le-Saunier plus que le successeur de saint Pierre ; de son temps, les évêques ne quittaient point leurs cités ; ils laissaient aux missionnaires le soin de faire des prosélytes au dehors. L'expulsion des Alamans par Julien, permit aux populations de rebâtir leurs villes incendiées. Les nombreuses médailles d'Honorius et de Valentinien III, trouvées à Ledo, à peu de profondeur dans le sol, permettent de supposer que ses habitants vinrent s'abriter de nouveau dans le *castrum* de Richebourg. Les mauvais jours qu'ils venaient de traverser, les disposèrent promptement à embrasser le christianisme, ce grand consolateur de toutes les misères. Ils renversèrent un temple païen bâti près du camp de Coldres, et lui substituèrent une église dédiée à saint Étienne. Le vocable de cette église, son orientation, sa construction au sommet d'une montagne, peuvent la faire considérer comme une des plus anciennes du diocèse ; suivant la tradition, elle ne céderait en antiquité qu'à la seule cathédrale de Saint-Étienne de Besançon. Elle devint bientôt le centre d'une paroisse qui avait 10 à 12 lieues de circuit. Lorsqu'on y célébrait l'office divin, on allumait un grand feu, pour avertir les fidèles éloignés, de s'unir d'intention au sacrifice. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, les idées chrétiennes avaient fait de tels progrès parmi le peuple, que les grands seigneurs, les gens du monde, furent obligés de les adopter, pour conserver quelque importance réelle et jouir d'une influence active. On voyait les magistrats les plus puissants, d'anciens préfets des Gaules, aspirer à l'épiscopat. Saint Désiré, que la tradition fait naître à Lons-le-Saunier, d'un père qui était comte de cette ville, se montra chrétien si fervent, qu'il fut élu évêque de Besançon. Les légendes le représentent comme très zélé pour l'honnêteté des mœurs. Il faisait des aumônes aux pauvres et aux captifs, protégeait les veuves et les orphelins, et visitait souvent son troupeau. Étant venu faire une station évangélique dans sa ville natale, il y fit construire une église en l'honneur de saint Nicolas, et y mourut en 413 ou 414. Il est certain que saint Désiré a été inhumé à Lons-le-Saunier, et que son sarcophage existe encore dans la crypte qui porte son nom. Les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau, rendirent son culte célèbre dans toute la Gaule, et donnèrent lieu à un pèlerinage qui fut très fréquenté jusqu'au moment de la révolution. Des habitations ne tardèrent pas à se grouper autour de la chapelle où s'opéraient tant de prodiges, et devinrent le noyau d'une nouvelle bourgade. Ledo dut avoir sa large part des effroyables misères qui accompagnèrent et précipitèrent la ruine de la domination romaine. Les Burgondes, relégués dans la Savoie par Aétius, cherchaient à profiter des déchirements de l'empire, pour s'établir dans la Séquanie. Leurs mœurs douces, le gouvernement paternel de leurs rois étaient si connus, qu'on les attendait connue des libérateurs. Le comte Agrippin, instruit de ces dispositions, vint fixer le centre de son commandement dans le Jura, et l'illustre maître de la milice, Egidius, s'établit dans les montagnes de Saint-Claude, pour fermer les passages. La mort de ce dernier, arrivée vers l'an 465, rompit tous les obstacles, et de ce moment date le premier établissement des Burgondes dans notre pays. Deux populations se trouvèrent alors juxtaposées, la population barbare et la population gallo-romaine. Pour comprendre leur coexistence dans la même contrée, dans les mêmes villes, il faut se rappeler que la Séquanie, comme la Gaule entière, avait vu décroître dans une proportion continue, le chiffre de sa population et l'étendue de ses terres cultivées. Les Burgondes ne dépossédaient donc guère que les morts, et n'avaient à disputer les champs qu'au désert boisé qui gagnait chaque jour du terrain. Comme successeurs du fisc romain, leurs rois eurent en partage Ledo et ses salines. Ils disposèrent d'une partie des terres de leur domaine en faveur de leurs leudes et des hommes de leur nation, maintinrent les anciens habitants dans leurs propriétés, leurs lois et leur religion, et placèrent sur un pied d'égalité parfaite, vainqueurs et vaincus. L'établissement des Bourguignons à Ledo, a laissé longtemps de profondes empreintes. Malgré les envahissements des grands seigneurs, le territoire presque entier resta de franc-alleu. Les hommes qui habitaient le bourg, ne cessèrent jamais d'être libres, et la plupart prirent un rang distingué dans la hiérarchie féodale.

MM. Béchet et de la Theyssonnière ont prétendu que les salines de Lons-le-Saunier n'existaient pas encore au VI<sup>e</sup> siècle. Ils s'appuient, pour soutenir leur opinion, sur un passage de la vie de saint Oyan, abbé de Condat, mort en 510, dont voici la traduction :  « Craignant les cruelles incursions de leurs voisins, les Alamans, qui avaient coutume de surprendre les voyageurs à l'improviste, non par un combat engagé de face à face, mais en fondant sur eux subitement, à la manière des bêtes féroces, les moines de Condat allaient chercher le sel dont ils avaient besoin, jusqu'au bord de la mer Tyrrhénienne, plutôt que du canton des Hériens, qui était tout près d'eux. » S'il avait existé des salines à Ledo, disent ces historiens, ces moines ne se seraient inquiétés, ni du val des Hériens, ni de la Toscane, qui était à une si grande distance. Cette objection n'est pas sérieuse. Les religieux ne pouvaient pas plus venir à Ledo et à Grozon, qu'à Salins et dans la Lorraine. Ils étaient obligés de se diriger par le midi de la Gaule, parce que les chemins qui longeaient le Mont-Jura, présentaient trop de dangers, en raison du voisinage des Alamans. C'était en route qu'on les attaquait ; or, ils étaient aussi exposés en venant à Ledo qu'à Salins. Du reste, les fondations d'édifices romains, les monnaies impériales qui se trouvent autour du puits salé, lèvent tous les doutes sur leur origine. Les sources salifères étaient jaillissantes ; elles comblaient un vaste réservoir et alimentaient même un ruisseau. Comment les propriétés de ces eaux auraient-elles pu être ignorées des premiers habitants ?

La légende du séjour de la reine Chlotilde dans la tour de Montmorot, est d'origine toute moderne. Les auteurs anciens et nos manuscrits n'auraient pas manqué de citer une tradition aussi honorable, s'ils l'eussent connue, et s'ils ne l'ont pas connue, c'est qu'elle n'existait pas encore. On attribue généralement aux Burgondes la division de notre province, en quatre *pagi*, mais il est probable qu'elle existait déjà du temps des Celtes, car l'acception du mot *pagus* n'était pas d'un usage nouveau. César s'en sert dans le dénombrement des Helvétiens, divisés, dit-il, en quatre districts, *omnis Helvetia in quatuor pagos divisa est*. Nous avons lieu de croire que Ledo fut toujours le lieu principal, la capitale du Scodingue, et que ce canton a tiré son nom d'une tribu germanique de *Stadewingues*, envoyée par Constance-Chlore, pour le repeupler, en même temps que des *Chamaves* ou *Amaves* venaient par ordre de cet empereur, cultiver les plaines du canton d'Amaous.

Lorsque la race des rois Bourguignons fut anéantie, Ledo passa sous la domination des Francks, sans éprouver de modification sensible dans son organisation matérielle et politique. Cette ville est sans histoire pendant toute l'époque mérovingienne. Le seul fait qui ait pu avoir quelque influence sur ses destinées pendant cette période obscure, est la fondation dans son voisinage des célèbres abbayes de Baume et de Château-Chalon. On croit que les Sarrasins ravagèrent ces abbayes et Lons le Saunier en 732. Mâcon, Chalon, Autun, Besançon, furent en effet pillés et brûlés par ces infidèles. L'avènement des Carlovingiens ne paraît pas avoir changé la situation de cette ville. La tendance des princes de cette race à favoriser les églises, contribua surtout à dissiper les nuages qui enveloppaient son existence. Le roi Pépin, de 752 à 760, et son fils Charlemagne, de 790 à 807, avaient donné successivement à Abbon et à Gédéon, évêques de Besançon, les trois terres de *Cavenniacum*, (Chavenay-sous-Montaigu), *Campaniæ* (Champagne près Loisia), et *Alisiacum* (Alièze). La première servit à la dotation d'un prieuré, dédié à saint Martin, comme à peu près tous ceux bâtis du temps de Charlemagne. Audon, beau-frère de Louis-le-Bègue, et comte du Scodingue, entraîné par l'exemple du comte Matfride, qui venait de s'emparer des plus beaux domaines de l'abbaye de Saint-Oyan, usurpa de son côté les biens de l'église de Besançon, placés à sa convenance. L'archevêque Arduic, instruit que l'abbé Remy avait obtenu justice du roi Lothaire 1<sup>er</sup>, en 855, contre Matfride, porta ses plaintes au roi Lothaire II, qui traversait son diocèse en se rendant à Rome (869). Le roi avait intérêt à ménager Audon, son parent ; il le maintint dans sa possession, mais il donna à l'église de Besançon, les abbayes de Baume, de Château-Chalon, et lui accorda en outre une renie sur les salines de Ledo. Audon était le type des mœurs et des passions de son temps. Tandis qu'il s'appropriait les terres de l'église de Besançon, il en donnait une partie aux moines de Glandfeuil, fuyant devant les Normands. Retirés dans l'abbaye de Baume avec les reliques de saint Maur, leur patron, ces religieux obtinrent de ce prince un vaste territoire près de



Montaigu, pour bâtir une église et un monastère. Les prétentions d'Audon sur le domaine de Chavenay, sa donation aux moines de Glandfeuil, le nom de la forêt qui s'étend entre Conliège et Perrigny, appelée le *Bois-d'Audon*, démontrent suffisamment que ce comte habitait Lons-le-Saunier, centre de son commandement. A sa mort, qui précéda ou suivit de près celle de Charles-le-Chauve, ses fils profitèrent de l'anarchie féodale, pour s'ériger en maîtres indépendants dans les bénéfices attachés précairement à la dignité de leur père. Saint Bernon, l'un deux, comte dans le Scodingue, consacra son apanage à la fondation de l'abbaye de Gigny. Cet illustre abbé dut naître à Lons-le-Saunier, séjour de sa famille. Son affection constante pour l'abbaye de Baume, ferait supposer qu'il en avait fréquenté les écoles dans sa jeunesse.

Pendant le siège de Paris par les Normands, en 888 ou 889, quelques bandes s'étant avancées dans la haute Bourgogne, sous la conduite d'Hasting, avaient pillé les églises, incendié les monastères et massacré les religieux. Bernon se fit céder par le roi Rodolphe, en 894, les abbayes de Baume, de Saint Lothein, de Chavenay, et les releva de leurs ruines. Les habitants de Lons-le-Saunier n'échappèrent probablement à la fureur de ces barbares, qu'en abandonnant leur ville, pour se réfugier sur les hauteurs environnantes. L'ancien camp romain de Coldres, les montagnes de Montmorot, du Pin, de Pymont, leur offraient des asiles assurés. Aussi, ces lieux se couronnèrent-ils tous de bourgs fortifiés.

Le X<sup>e</sup> siècle s'ouvrit et se continua à travers des misères et des désordres tels, que les hommes l'ont appelé le *siècle de fer*. La guerre était partout ; les suzerains s'efforçaient d'établir leur domination sur leurs vassaux ; les vassaux se disputaient les lambeaux du territoire. Ces guerres civiles, faites avec acharnement, amenaient la famine, puis la peste. Pendant cette période malheureuse, le nom de Lons-le-Saunier n'apparaît que deux fois dans les chartes. Par son testament de l'an 926, Bernon disposait, en faveur de Cluny, dont il était abbé, de plusieurs biens qui faisaient partie de la dotation de Gigny, et notamment de sa part dans les salines de Ledo. Guy, abbé de Gigny, se refusa à exécuter les vœux de Bernon, et ne céda que devant une injonction formelle que lui adressa le pape Jean, en 929. Dans l'épouvantable anarchie de ce siècle, les croupes de nos collines se couvrirent de châteaux-forts. Les seigneurs les élevaient non-seulement pour y être en sûreté, mais encore afin de pouvoir, sans crainte, se livrer au brigandage et mettre à couvert les produits de leurs rapines. Il leur fallait un repaire où ils pussent se renfermer après quelque expédition, repousser les vengeances de leurs adversaires, et résister aux magistrats qui essayaient de mettre quelque ordre dans le pays. Ces tours féodales de Montmorot, du Pin, de Binand, de Beauregard, remontent toutes à cette époque. L'invasion des Hongrois dans l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, qui dura de 934 à 937, vint mettre le comble à tous les maux. Ces hordes pillaient et mettaient à feu et à sang tous les lieux qu'ils traversaient. Après leur départ, quelques familles s'enhardirent jusqu'à descendre dans la plaine. Les unes s'établirent autour de la chapelle de Saint-Désiré, d'autres se logèrent au pied de l'ancien retranchement romain, près du puits à muire. Ce quartier s'entoura peu à peu de fossés, de remparts et de quelques apparences de fortifications. La tour qui occupait remplacement de l'ancien *palatium* et dans laquelle les comtes de Scodingue faisaient leur résidence, fut relevée pour protéger à la fois et le bourg et le quartier de Saint Désiré. Une charte de 1029 mentionne déjà le bourg de Grozon, où existaient des salines. A cette époque, Salins était aussi clos de murs et se divisait en deux bourgs. Il est à peu près certain qu'il en était de même de Lons-le-Saunier, quoique le premier document connu qui nous l'apprenne, date seulement de 1147.

A la fin du X<sup>e</sup> siècle, la société féodale était formée et avait atteint la plénitude de son existence. Les sires de Coligny occupaient tout le Revermont, vaste contrée, détachée du Scodingue. La partie du royaume de Bourgogne, représentée aujourd'hui par le département du Jura, était dès l'an 980, démembrée en petits états, qui formaient autant de souverainetés indépendantes. Les sires de Salins possédaient tout le territoire qui s'étendait du sud au nord, depuis la terre de Saint-Claude jusqu'au près de Besançon, et de l'ouest à l'est, depuis Ounans

jusqu'en Helvétie. La terre de Saint-Claude embrassait une surface de près de trente lieues de circonférence. Le comté de Scodingue, dont Létalde, comte de Mâcon, était propriétaire dès l'an 944, comprenait tout le pays situé entre l'Ain et la Braine. Le comté d'Amaous et Poligny étaient possédés par le comte supérieur de Bourgogne, sous la seule obligation de certains devoirs envers leurs suzerains. Chacune de ces grandes divisions se subdivisait en une infinité de fiefs, dans lesquels leurs possesseurs exerçaient également tous les droits de la souveraineté. Au milieu de cette organisation sociale, la royauté était une espèce d'anomalie, une contradiction, et ne pouvait jouer qu'un rôle très secondaire. Otton-Guillaume, héritier par sa mère du comté de Scodingue, sut habilement profiter de la faiblesse de Rodolphe III, roi de la Bourgogne-Transjurane, pour réunir sur sa tête et les domaines et la puissance de ce souverain. Il supprima les comtes inférieurs, dont il redoutait les idées d'indépendance, et les remplaça par des vicomtes. La vicomté de Lons-le-Saunier et de son district fut inféodée alors, à titre héréditaire, à l'illustre maison de Montmoret. On s'est étonné de la facilité que trouva Otton-Guillaume à s'emparer du comté de Bourgogne. On a eu tort. En s'abstenant de prendre le titre de *roi*, il ne pouvait porter aucun ombrage aux grands vassaux. Il n'avait point de souvenirs, point de passé ; c'était un prince parvenu, en harmonie avec une société nouvelle. Ce fut là sa force, ce qui du moins rendit sa position plus facile que celle de la race qu'il écartait. Sa mort, arrivée en 1026, fut suivie d'une peste des plus meurtrières, qui amena la famine. « Après avoir brouté l'herbe des prés, » dit une chronique, « rongé les feuilles et l'écorce des arbres, on alla chercher sa nourriture dans les cimetières. » Ces hommes s'attendaient sur les routes pour se dévorer. Les loups, accoutumés à manger de la chair humaine, attaquaient indistinctement les vivants et les morts. Ces horreurs durèrent quatre années (1027 à 1031 ).



*Il n'est pas question de reproduire ici les nombreuses pages d'histoire. Le lecteur se reportera au tome III du dictionnaire ROUSSET à partir de la page 494.*

Franchise du bourg de Saint-Désiré : elle a été octroyée par Hugues III de Vienne, sire de Longwy, au mois d'avril 1293.

Franchise du bourg de Lons-le-Saunier : elle a été octroyée par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, au mois d'août 1295.

Réunion des deux bourgs : les habitants supplièrent Jean II de Chalon, comte d'Auxerre, Alix de Montbéliard et Philippe de Vienne, de vouloir bien s'entendre pour réunir leurs deux bourgs en un seul et de les autoriser à faire une clôture commune. An 1363, la comtesse Marguerite autorisa la création d'une taille pour ériger les fortifications.

## ÉTAT ANCIEN

### Établissements religieux :

Paroisse : L'établissement du christianisme est environné, à Lons-le-Saunier comme partout, d'incertitude et d'obscurité. Les anciens manuscrits disent que saint Lin, successeur de saint-Pierre, prêcha dans notre ville. La légende de la vie de saint Désiré dit positivement que ce prélat fut non-seulement le patron de l'église de Lons-le-Saunier, mais encore qu'il en fut le fondateur. Saint Désiré naquit dans cette ville sur la fin du IV<sup>e</sup> siècle, d'une famille très illustre (probablement sénatoriale).

La paroisse de Lons-le-Saunier était très étendue : elle comprenait les villages de Montmorot, Savagna, Montaigu, Vaux, Macornay, Courbouzon, Messia, Pannessières, la Lième, Chille, Pymont, Villeneuve et Feschaux. Les chapelles qui existaient dans quelques-uns de ces villages n'étaient desservies que par des vicaires amovibles institués par le prieur de saint Désiré.

Doyenné : on ignore à quelle époque précise le diocèse de Besançon fut divisé en quinze doyennés. Le doyenné de Lons-le-Saunier comprenait les abbayes de Baume, Château-Chalon et Sainte-Claire, les prieurés de Bréry, Colonne, Fay-en-Bresse, Frontenay, l'Étoile, Louhans, Lons-le-Saunier, Maynal, Ruffey, Saint-Laurent-la-Roche, Saint-Lothein, Savigny-en-



Revermont, Vernantois, et 74 églises paroissiales, dont les points extrêmes étaient Mirebel, Saint-Lothein, Sellières, Chaumergy, Tassenières, Louhans, Montconis, Savigny et Maynal.

Familiarité : une messe matutinale, fondée au XII<sup>e</sup> siècle, à l'autel de la Croix, dans l'église de saint Désiré, nécessita la création de plusieurs chapelains pour la desservir. Cette société de prêtres, appelée la confrérie des clercs desservant la première messe, formée d'ecclésiastiques originaires de la ville, compta bientôt jusqu'à 40 membres.

Prieuré conventuel de saint Désiré : fondé en 1083, par Bernard 1<sup>er</sup>, abbé de Baume, pour deux religieux et un prieur. Les bâtiments se composaient de la maison prieurale, d'un cloître longeant l'église, d'une salle capitulaire, d'un colombier, d'une grange, de caves, de remises et autres dépendances. Ils étaient clos de murs et entourés d'un jardin potager, d'un parterre, d'un verger, d'une terrasse, de viviers et cressonnières.

Église paroissiale, prieurale et monacale : l'église de saint Désiré occupe le sommet d'une éminence, au sud-est et en dehors de la ville. Les nefs, le transept, l'entrée du chœur, présentent tous les caractères de l'architecture romane, telle qu'elle était au XI<sup>e</sup> siècle dans la Bourgogne. La nef était beaucoup plus allongée qu'elle ne l'est aujourd'hui ; aussi semblait-elle très étroite. Le clocher s'élevait au milieu des transepts. 15 chapelles furent ajoutées contre les deux faces des bas-côtés. En 1809, on démolit le grand portail d'entrée, une partie de la nef et 4 chapelles, sur une longueur de 10 mètres, pour dégager les abords de l'hôtel de la Préfecture. De nouvelles démolitions réduisirent encore la longueur de la nef en 1821.

Autres établissements : l'église paroissiale, dite église neuve, le clerc de l'église, la maîtrise des enfants de chœur, les cimetières, la châsse et les reliques de saint-Désiré, l'Hospice de la Charité, l'Hospice d'Acey, l'Hospice de Balerne, l'Hospice de Bonlieu, l'Hospice de Château-Chalon, le couvent des Cordeliers, le couvent des Cordelières, le couvent des Capucins, le couvent des Tiercelines, la Chapelle de la Croix, de la Miséricorde ou des Pénitents noirs, l'Oratoire de Notre-Dame, l'Oratoire de Notre-Dame-Libératrice, l'Oratoire du Dieu de Pitié, les Confréries diverses, l'Ermitage de Montciel, sont décrits avec force détails dans l'ouvrage de M. ROUSSET, des pages 597 à 622.

## ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

L'Aumône du Prieur, la Maladrerie, l'Hôpital de Saint-Antoine, l'Hôpital du Saint-Esprit, l'Hôpital du Faubourg, des Marchands ou de Sainte-Marthe, l'Hôtel-Dieu, la Charité des Dames, la Charité des Messieurs, le Dépôt de mendicité sont aussi décrits en détail entre les pages 622 et 627.

## ÉTABLISSEMENTS JUDICIAIRES

Justice de mairie : il y avait dans l'origine, deux bailliages à Lons-le-Saunier, l'un pour le bourg de Lons, l'autre pour le bourg de Saint-Désiré. Ils furent confondus en un seul, lors de la réunion des deux bourgs en 1364. Le bailliage unique subsista jusqu'en 1587, époque à laquelle ses attributions passèrent au vicomte mayeur de la ville.

Le Bailliage d'Aval, le bailliage de Lons-le-Saunier, son présidial, les chancelleries, le tabellionné, la justice des gabelles, la justice de la réformation des salines de Montmorot, la justice de Maréchaussée, la justice de Mairie, le Tribunal du District, le Tribunal criminel sont décrits dans les pages 627 à 630.

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements financiers : l'Hôtel des monnaies et la Recette des Finances, les établissements militaires : le Capitaine du château, le Capitaine de la ville, la Milice bourgeoise, la Société de l'Arquebuse, la Société de l'Arc, la Compagnies de garde-feu et la Maison d'étape, les établissements d'administration générale : la Subdélégation, le Directoire du Département, l'Administration Centrale, la Préfecture, le District, l'Administration municipale, la Sous-Préfecture, les établissements d'instruction publique : les écoles, le collège, l'école des Filles, les Sciences et Beaux-Arts, les établissements d'utilité communale : l'Hôtel de ville, les Glacières, le Champ de foire, le Chantier de bois de chauffage, les routes et ponts, les canaux et aqueducs, les puits, fontaines et machines hydrauliques, le grenier public, l'éclairage et l'agrandissement de la ville, sont décrits en détail dans les pages 630 à 641. Les Salines, quant à elles font l'objet d'un chapitre de plusieurs pages particulièrement bien documenté. Le lecteur intéressé s'y référera avec profit.



## LONS-LE-SAUNIER MODERNE

### Établissements religieux :

Église paroissiale des Cordeliers : bâtie sur le côté de la rue du même nom, elle est orientée et se compose de trois nefs, d'une grande tribune, de six chapelles, d'un chœur de forme semi-octogonale, d'un sanctuaire et d'une sacristie. La façade principale est décorée de deux ordonnances d'architecture, dorique et corinthienne.

Église paroissiale de Saint-Désiré : elle est orientée et se compose de trois nefs, d'un transept, d'un sanctuaire, d'un chœur semi-octogonal, d'une crypte sous le sanctuaire et le chœur, de la tour du clocher et de deux tribunes latérales.

Cimetière : Il est situé au nord de la ville, dans un lieu-dit en *Rougin*. Il a été établi en 1842. Il est clos de murs et planté de sapins, de cyprès et d'autres arbres funéraires.

Maison de mission : elle a été fondée en 1827, par le P. Raymond, ancien capucin, dans un bâtiment situé derrière la Préfecture. Le nombre des missionnaires varie de 5 à 7. L'abbé GRÉA, d'Arinthod, en est le supérieur actuel.

Temple du culte évangélique : il s'est formé à Lons-le-Saunier en 1838. Établi d'abord dans la caserne, puis dans différents locaux, le ministre de ce culte vient d'acquérir une maison au fond de la Place de la Paix, dans laquelle il a érigé un temple, une école primaire et son logement. 100 personnes de Lons-le-Saunier et 25 des environs, se réunissent les dimanches à 10 h pour la célébration des offices de leur culte.

### Autres établissements :

Les établissements judiciaires : Palais de justice ; Tribunal de commerce, Justice de Paix, Prison cellulaire départementale ; les établissements d'administration générale : Hôtel de Préfecture ; les établissements d'instruction publique : garderies et écoles privées de l'enfance, École normales des institutrices, École privée de garçons, École protestante, Pensionnat, Externats, Couvent des Dames de Marie, Séminaire diocésain, Collège, Collège libre des Frères de Marie ; les établissements de Bienfaisance : Maison de Charité, Maison des Orphelins, Maison de Marie, Hôtel-Dieu, Associations de secours et patronage, Société de charité maternelle, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Société de secours mutuels, Bureau de Bienfaisance, Société des sœurs garde-malades, Dépôt de mendicité ; les établissements de prévoyance : Caisse d'épargne, Caisse de retraites pour la vieillesse ; les établissements de sciences et arts : Bibliothèque, Musée départemental, Théâtre, Librairies, Journaux, Société philharmonique ; les établissements militaires : Caserne d'infanterie, Petite caserne, Poudrière, Compagnie de sapeurs-pompier ; les établissements communaux : Hôtel de ville, Halle aux grains, Abattoir public, Corps-de-garde, Glacière, Bureaux d'octroi, Quai de la Vallière, Fontaines, Lavoir public, Champ de foire aux chevaux, Promenade et pavillon de la Chevalerie, Promenade de l'Abbaye, Levée des Capucins, Promenade de la Petite-Chevalerie, Places



publiques ; les établissements particuliers : Usine à gaz ; font l'objet de commentaires détaillés dans les pages 644 à 661.

**Biographie** : La nomenclature de tous les personnages nés à Lons-le-Saunier, qui se sont rendus recommandables dans différentes carrières, serait trop longue à faire ; nous nous contenterons de citer ceux dont les noms sont les plus connus.

*Barrelier*, Jean-Claude, né le 26 septembre 1767, mort le 8 décembre 1830, chevalier de l'Empire et lieutenant-colonel d'infanterie.

*Bobilier*, Etienne, mort le 1<sup>er</sup> avril 1840, l'un des professeurs les plus distingués de l'école des arts et métiers de Châlons-sur-Marne, auteur d'un *Cours de géométrie* et des *Principes d'algèbre*.

*Bonin*, Joseph, né en 1816, ingénieur de marine très distingué, directeur actuel des travaux du port de Cherbourg.

*Boquet de Courbouzon*, Claude-François (1682-1762), président à mortier au parlement de Besançon, membre de l'académie de la même ville, littérateur instruit et spirituel.

*Cervin*, Jean, conseiller laïc au parlement de Dole, en 1800, mort en 1809.

*Chaillet de Verges*, Xavier, né en 1764, nommé général de brigade en 1794, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, et exécuté le 3 juillet 1794.

*Chaillet de Verges*, Jacques-Marie, né en 1743, mort à Brest, en activité de service, le 15 avril 1801, chevalier de Saint-Louis, colonel d'artillerie de marine.

*Chaillet de Verges*, Claude-Lazard-Eugène (1785-1842), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie.

*Chevillard*, Jean-Baptiste, né le 23 décembre 1766, mort le 18 janvier 1853, commissaire des guerres sous l'Empire, sous-intendant militaire, officier décoré de plusieurs ordres, président de la société d'Emulation pendant plus de 20 ans, agronome distingué.

*Colin*, Pierre-François, né le 22 juillet 1777, procureur du roi à Lons-le-Saunier, procureur général à la cour royale de Dijon, premier président de la cour royale de Douai, conseiller à la cour de cassation, élu plusieurs fois député par l'arrondissement de Lons-le-Saunier.

*Courvoisier*, Jean, nommé conseiller laïc au parlement de Dole, en 1566.

*Danet*, Hippolyte-Joseph-Marie, né le 8 juillet 1805, colonel du génie, officier en activité de service.

*Danet*, Julien-Joseph-Marie, né le 28 septembre 1806, chef de bataillon d'infanterie, en activité de service.

*Désiré* (Saint-), évêque de Besançon, mort vers l'an 414.

*Desprez*, Philippe-Eléonore, né le 24 novembre 1814, commandant d'artillerie.

*Desvernois*, Nicolas-Philibert, né le 23 septembre 1771, baron des Deux-Siciles, chevalier de Saint-Louis, membre de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs ordres, maréchal-de-camp, ancien commandant en chef des Calabres, en retraite à Lons-le-Saunier.

*Ebrard*, Pierre-Gabriel, mort en 1799, jurisconsulte, administrateur, procureur général syndic de l'administration départementale du Jura, personnage le plus éminent de cette administration, pendant la période révolutionnaire.

*Gindre*, Jean-Baptiste, connu dans le monde littéraire sous le nom de *Gindre de Mancy*, né le 21 novembre 1797, littérateur et poète, auteur des *Echos du Jura*, de la *Gloire militaire de Franche-Comté*, du *Siège de Dole*, et de plusieurs autres poésies, qui lui ont valu des couronnes et des médailles de plusieurs académies.

*Girardet*, Jean-Baptiste, vivant en 1684, docteur en médecine, auteur d'un ouvrage intitulé : *OEuvres diverses*.

*Girod*, Claude-Marie, né le 8 octobre 1711, mort après 1775, auteur de *l'Epître du Diable, à M. de Voltaire*; de la *Diabotanogamie* ; de la *Thériacade* ; de la *Propacade*; de la *Peyronie aux enfers*; du *Temple de mémoire*, etc.

*Grivel* (de), Antoine-Jean, seigneur de Perrigny, nommé conseiller au parlement de Dole, le 21 mars 1599, membre du conseil privé des Pays-Bas, en 1616, mort à Bruxelles, le 14 octobre 1624, auteur des 150 décisions du parlement de Dole, ouvrage très estimé.

*Grivel*, Claude, avocat général, puis nommé conseiller au parlement de Dole, le 15 mars 1642, mort en septembre 1755.



*Guédy*, Antoine, nommé chirurgien-major, au 15<sup>e</sup> régiment de dragons, en 1815.

*Guy*, Nicolas, né le 1<sup>er</sup> mai 1775, mort le 15 juillet 1845, aide-de-camp de Joseph Bonaparte, grand d'Espagne, grand' croix de la Légion-d'Honneur, *marquis de Rio-Milanos*, gouverneur de Séville, maréchal-de-camp, commandant du département de la Sarthe.

*Guyétand*, Sébastien, né le 24 mai 1777, docteur en médecine, agronome distingué, naturaliste, membre de la Légion d'Honneur et de plusieurs sociétés savantes, auteur d'un *Essai sur l'agriculture dans le Jura*.

*Guyon*, Claude-Marie, né le 15 décembre 1699, mort à Paris en 1771, historien, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

*Huguenin*, Claude-François-Petit, né le 18 février 1751, chef de bataillon d'infanterie, officier très distingué.

*Humbert*, François, né le 24 septembre 1789, chef de bataillon d'infanterie, en retraite à Lons-le-Saunier.

*Jousserandot*, Louis-Étienne, né le 12 mai 1813, avocat, auteur des romans de la *Vouivre*, du capitaine *Lacuzon*, de don Juan de *Watteville*, et de plusieurs comédies, représentées sur les grands théâtres de Paris. Son père, M. Louis-Nicolas *Jousserandot*, né le 6 novembre 1777, est un médecin très distingué, élève de Bichat.

*Lambert*, Pierre-Thomas, prêtre de la congrégation de Saint-Joseph, et ensuite de celle du Mont-Valérien en 1784, collaborateur de M. de Beauvais, ancien évêque de Sées, l'un des principaux rédacteurs de *l'Orator sacer*, l'auteur des *Mémoires de famille*, historiques, littéraires et religieux, confesseur du duc de Penthièvre en 1790, mort aumônier de la duchesse d'Orléans.

*Leschaux* (de), Pierre-Désiré (1731-1810), avocat en parlement, maire et lieutenant-général de police de Lons-le-Saunier, en 1761, assesseur à la maréchaussée de Franche-Comté, 1773, subdélégué de Lons-le-Saunier, Orgelet et Saint-Amour, 1775, auteur de mémoires très remarquables, adressés à l'intendant de la province.

*Lezay* (de), Claude-Humbert, chevalier, lieutenant-colonel en 1691, dans le régiment du duc du Maine.

*Magaud*, Jacques-Désiré, né en 1773, mort en 18..., colonel d'infanterie et décoré de plusieurs ordres.

*Maréchal de Longeville*, François-Marie, né le 4 octobre 1727, commissaire du roi près les salines de Franche-Comté, puis conseiller au parlement de Besançon, le 15 septembre 1753.

*Mareschal*, Pierre, nommé secrétaire de Charles-le-Téméraire, le 3 novembre 1473.

*Marion*, Jean-Henri-François, né le 22 mai 1764, mort en 1820, chanoine honoraire de Besançon, curé de Lons-le-Saunier, maire de cette ville pendant la révolution. Il se fit tellement aimer de ses concitoyens, que sa perte répandit un deuil universel. Son portrait est dans toutes les maisons. On y attache un tel prix, que jamais il ne s'en est revendu un seul exemplaire.

*Mazaroz*, Antoine, né le 18 avril 1814, peintre distingué de portraits, d'histoire, de paysages.

*Mazaroz*, Paul, frère du précédent, né le 6 décembre 1823, habile sculpteur d'ornements sur bois, à Paris.

*Mercier*, Jean, lieutenant-général au bailliage d'Aval, siège de Montmorot, nommé conseiller au parlement, le 27 janvier 1609

*Mercier*, Jacques, nommé conseiller, le 6 avril 1619, mort le 23 mars 1638.

*Mercier*, Claude-François, fils du précédent, professeur à l'université de Dole.

*Messageot*, Françoise-Cécile (1782-1850), auteur de plusieurs romans, nouvelles, etc., sœur de M<sup>me</sup> Charles Nodier, et épouse de *Tercy*, François-Marie-Anne, né à Lons-le-Saunier en 1775, secrétaire-général de l'intendance d'Illyrie, puis sous-préfet, littérateur et philologue.

*Michaud*, Jean-Baptiste, mort peu après 1780, lieutenant-colonel au régiment d'Anspach, cuirassiers, au service de S. M. impériale la reine de Hongrie et de Bohême.

*Monnier*, Hippolyte-Désiré, né le 24 janvier 1788, archéologue et historien, membre de la société impériale des antiquaires de France, de l'académie de Besançon et de plusieurs autres, inspecteur des monuments historiques, correspondant des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, auteur des *Traditions populaires comparées*, de *l'Annuaire du Jura* depuis 1840, des *Jurassiens recommandables*, du *Culte des Esprits dans la Séquanie*, et de plusieurs savantes dissertations, lauréat aux jeux floraux de Toulouse.

*Perrin*, Jean-Baptiste, né le 25 novembre 1778, jurisconsulte, historien, fabuliste, membre de l'académie de Besançon, auteur du *Traité des Nullités*, de *l'Essai sur le travail des greffes*, des *Mémoires de don Alphonse de Morillo*, de 2 volumes de fables et contes, de notes historiques sur les villes et principaux bourgs du département du Jura, et de notes historiques sur le département du Jura, avant 1789.

*Petitjean*, Pierre-Alexis, comte de Rotalier, né le 22 juillet 1738, chevalier de Saint-Louis, maréchal-de-camp d'artillerie, mort à Paris, le 10 septembre 1807.



*Piard*, Pierre (1772-1850), chirurgien-major de marine.

*Pisler*, Jean-Louis, né le 1<sup>er</sup> août 1777, chef d'escadron au 23<sup>e</sup> régiment de dragons, et ensuite de la gendarmerie du Calvados, officier.

*Quinson*, Guillaume (1756- 1808), professeur distingué de grec et d'hébreu.

*Ragmey*, Claude-Joseph (1774-1848), lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier. Son frère, M. Antoine Ragmey, est mort aussi lieutenant-colonel en 1794.

*Renaud*, Adrien, né le 11 septembre 1809, bon peintre de paysages, élève de Calame, de Genève.

*Rouget*, Claude Pierre, dit *leBatave*, né le 3 avril 1770, baron de l'Empire, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, officier.

*Rouget*, Pierre-Joseph, connu sous le nom de *Rouget de l'Isle*, né le 10 mai 1760, mort le 27 mai 1836, officier du génie, auteur des paroles et de la musique du chant de guerre pour l'armée du Rhin, surnommé *l'hymne des Marseillais* ou la *Marseillaise*, du *Livre de Tous* et des *cinquante chants français*.

*Rousseau de l'Espinay*, Louis-Hyacinthe, né en 1743, prêtre, docteur en théologie, excellent prédicateur, directeur du couvent royal de Versailles en 1783, prédicateur de la maison du roi en 1786, aumônier de M<sup>me</sup> Elisabeth de France, confesseur de M<sup>me</sup> Adélaïde, mort en 1825, chanoine du chapitre de Versailles, grand-vicaire et promoteur du diocèse ; auteur de *l'Evangile* ou du *Code du bonheur*. Pierre-Louis-Maurice, son frère, né en 1748, curé de Versailles, de 1809 à 1834, époque de sa mort, fut le bienfaiteur de sa paroisse.

*Roux de Rochelle*, Jean-Baptiste-Gaspard, fils de Guillaume-François Roux, seigneur de Rochelle, et commandant d'un bataillon dans les grenadiers royaux, né le 28 mars 1768, lieutenant au régiment de Champagne en 1791 ; employé en 1795 à l'administration du Jura, et ensuite bibliothécaire du même département ; admis en 1796, comme employé du ministère des affaires extérieures ; directeur des affaires étrangères en 1807, sous le prince de Talleyrand, alors ministre ; ministre plénipotentiaire de France à Hambourg en 1825 ; appelé à remplir les mêmes fonctions aux Etats-Unis en 1829, mort à Paris, le 15 juin 1849. Il était président de la commission centrale de la société de géographie, membre de la société philotechnique, de la société d'Emulation du Jura, de l'académie de Besançon, de l'académie royale de Turin, de l'institut Colombien en Amérique, et de l'académie de Valence. Il a publié un poème, intitulé *Rome*, une notice sur *La Tour d'Auvergne* (1800), *l'Histoire et la description des Etats-Unis*, (1837), *l'Histoire des villes anséatiques* (1844), *l'Histoire du régiment de Champagne* (1839), *l'Histoire d'Italie* (1847), le poème des *Trois-Ages* (1816), la *Bixaneïade* (1822), les tragédies de *Théodoric* et de *Sélim III*, le poème des *Eléments*, le poème épique de Fernand Cortez (1838), et a laissé de nombreux ouvrages manuscrits, en vers, des lettres sur la littérature espagnole, des études sur le droit des gens, des traductions, etc.

*Sappel* (de), Pierre-Marie-Abel, né en juillet 1738, chevalier de Saint-Louis, chef de brigade d'artillerie, général de brigade, chef de la légion de la garde nationale du Jura. Il avait épousé Marie-Catherine de Calonne, nièce du ministre de ce nom. Lorsque Napoléon I<sup>er</sup> était officier d'artillerie dans le 1<sup>er</sup> régiment de cette arme, à Auxonne, M. de Sappel était son colonel.

*Sappel* (de), Henri-Marie, né le 19 mai 1773, retraité en 1810, avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie et officier de la Légion-d'Honneur.

*Vernier*, Théodore, né le 28 juillet 1731, avocat, député par le bailliage d'Aval en 1789, aux Etats-Généraux, président de l'Assemblée constituante en 1791, président du conseil des Anciens en 1796, sénateur après le 18 brumaire, nommé comte en 1811, et enfin, pair de France, mort le 16 février 1818. Il a publié plusieurs ouvrages.

*Yanosky*, Jean-Louis, né le 9 mars 1813, mort en 1854, professeur d'histoire au collège de France.

**Bibliographie** : *Archives municipales de Lons-le-Saunier*. — *Archives départementales du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or*. — *Archives de M. le prince d'AreMBERG*, à Arlay. — *Histoire manuscrite de la ville de Lons-le-Saunier*, d'après les notes recueillies par M. Philibert Le Courbe, président au présidial de cette ville. Cette histoire, remplie d'erreurs, ne doit être consultée qu'avec une extrême défiance. — *Notes historiques sur la ville de Lons-le-Saunier*, par M. J.-B. Perrin, avocat, publiées en 1850. — *Annuaire du Jura*, de 1840 à 1853, par M. D. Monnier. — *Notes manuscrites de M. Jacquier*, père, ancien officier d'artillerie, et ancien maire de Lons-le-Saunier, mort en 1854.

Nous avons de sincères remerciements à adresser à M. Lorain, maire de Lons-le-Saunier et au conseil municipal de cette ville, pour le concours empressé qu'ils ont bien voulu nous prêter.